



Principes mondiaux de diversité, d'équité et d'inclusion

mars 2023

Notre engagement

CWT s'engage à promouvoir une main-d'œuvre qui reflète la diversité de la communauté mondiale dans laquelle nous exerçons nos activités et qui y contribue. Chez CWT, notre personnel et notre culture font la différence pour nos clients, nos communautés et notre lieu de travail. Dans notre organisation mondiale, chaque personne offre un ensemble unique d'idées, de croyances et de compétences façonnées par ses antécédents et ses expériences. Nous considérons que cette diversité est notre ressource la plus importante pour nous aider à relier les gens et à faire réussir les entreprises. C'est pourquoi nous nous engageons à prendre la responsabilité collective de créer un environnement dans lequel les collègues se sentent inclus, respectés et à l'aise pour apporter leur entière contribution au travail.

Ce que la diversité, l'équité et l'inclusion signifient pour nous

L'une des façons dont CWT illustre ses valeurs d'intégrité, de leadership, d'attention et de passion est de promouvoir activement la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Voici comment nous définissons l'IED :

- La diversité reconnaît les différentes façons dont les gens diffèrent et englobe, sans s'y limiter, l'âge, le handicap, l'ethnicité, l'identité de genre, la race et l'orientation sexuelle.
- L'équité favorise un environnement de travail où les examens des données et les programmes offrent des opportunités équitables.
- L'inclusion encourage le respect et l'esprit d'équipe sur le lieu de travail et la prise en compte de la diversité de l'entreprise.

En comprenant la diversité de notre personnel, en recherchant l'équité et en promouvant l'inclusion, nous favorisons l'autonomisation, la collaboration et l'innovation nécessaires pour être un leader mondial dans notre secteur.

Nos principes

Pour soutenir une culture diversifiée et inclusive et favoriser l'équité, CWT s'engage à respecter les principes directeurs suivants :

1. Garantir un environnement de travail inclusif et exempt de discrimination à tous les stades du cycle de vie de l'emploi, y compris :
 - a. Le recrutement externe et la mobilité interne
 - b. La gestion des talents et des performances
 - c. Planification des successions
2. Assurer l'éducation et la formation pour favoriser les comportements inclusifs et promouvoir l'équité
3. Suivre les indicateurs pour mesurer notre amélioration parmi :
 - a. Effectifs
 - b. Promotion, rétention et autres opportunités de carrière
 - c. Engagement du GRE
 - d. Avantages sociaux
4. Promouvoir le développement du programme du groupe de ressources des employés
5. Veiller à ce que nos dirigeants jouent un rôle de premier plan dans la mise en place d'une culture d'intégration
6. Appliquer une approche inclusive dans le développement des activités et des produits
7. Soutenir le Pacte mondial des Nations unies et les principes d'autonomisation des femmes des Nations unies en les intégrant dans nos activités quotidiennes.

Champ d'application et portée

Ces principes s'appliquent à tous les employés dans le monde entier et sont mis en œuvre par le responsable de la diversité, de l'équité et de l'inclusion et par l'équipe ESG et expérience des employés, sous le parrainage des membres de l'équipe de direction. Chaque employé est habilité à mettre en œuvre ces principes dans son

travail quotidien et dans ses relations avec toutes les parties prenantes. Nous encourageons tous les employés à signaler (conformément aux lois et réglementations locales) tout comportement inapproprié à leur supérieur, à un représentant des ressources humaines ou à notre service d'assistance téléphonique en matière d'éthique.